DLP 27-05-04005961



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 16 du 26 Mai 2004 - 2 pages

COLZA : Stade G4

Pucerons

Captures importantes à la tour ces derniers jours avec une montée en puissance en culture, et des **risques de réinfestation**, en parcelles traitées depuis plus de 20 jours.

Intervenir dès que vous atteignez le seuil de 2 colonies au m2. Les interventions ne sont plus rentabilisées à partir de 3 semaines avant la récolte.

Oïdium

Toujours absent.
Traitement inutile ; maintenir la surveillance jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

POIS : Stade floraison à gousses plates

Bruches

Le **premier traitement** bruches sur pois de semences et pois jaune a dû être **réalisé**.

*Un **second traitement** sera à envisager **15 jours après** la première application (voir précédent bulletin).*

Tordeuses

Les captures sont faibles ; seules les parcelles de la façade atlantique ont atteint le seuil pois de semences (50 captures).
Les traitements spécifiques tordeuses sur pois de semences ou pois jaunes sont inutiles, les traitements conseillés sur bruches étant également efficaces sur tordeuses (voir dépliant protéagineux).

Pucerons

Ils sont très présents et d'autant plus nuisibles que les stades sont peu avancés.

Pour les parcelles non encore protégées, intervenez si vous atteignez en moyenne :
- 30 pucerons par plante (début floraison)
- 50 pucerons par plante (pleine floraison)
- + de 100 pucerons par plante fin floraison.
Utilisez un aphicide spécifique (dépliant protéagineux).

LUPIN d'hiver

Anthracnose et Rouille

Situation inchangée par rapport au dernier bulletin. La surveillance doit être maintenue.

LUPIN de printemps

Les cultures sont saines, indemnes d'anthracnose et de rouille.

BLE : Stade fin épiaison à fin floraison

Maladies foliaires

La **rouille brune** reste absente.

La **septoriose** n'a pratiquement pas progressé même en absence de protection. En parcelles ayant eu une protection fongicide classique, la pression de la maladie est **très faible** (alors que la sénescence des F3 est commencée dans les situations les plus précoces).
Aucune intervention n'est justifiée contre les maladies foliaires.

Fusariose sur épis

Sur **blé dur**, l'intervention à base de triazole efficace (tébuconazole, metconazole, voir dépliant fongicide) est à effectuer ces prochains jours dans la plupart des situations (avant la dégradation orageuse si celle-ci se confirme).



Prochain bulletin 3 JUIN



COLZA
Pucerons : Attention aux réinfestations

POIS
Pucerons : Surveiller

BLE
Pucerons : En progression, inervenir si nécessaire

MAÏS
Sésamie : Raisonner la stratégie

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

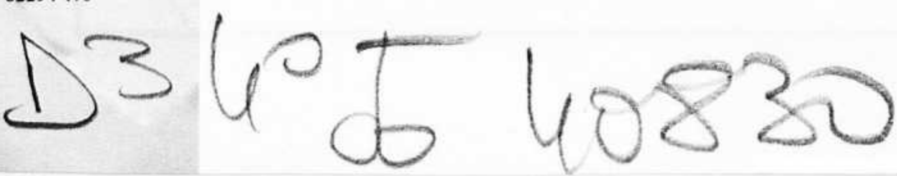
Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470







Pucerons

Ils sont présents **sur épis** avec **une fréquence en progression** ; les conditions climatiques sont favorables à ces ravageurs.

Surveiller attentivement l'évolution des populations jusqu'au stade laiteux-pâteux.

L'intervention est justifiée lorsqu'un épi sur 2 est porteur de pucerons (ce seuil est atteint dans certains secteurs).

TOURNESOL :

Stade 1 à 3-4 paires de feuilles

Pucerons

En parcelles, un début de colonisation par les aptères est noté.

Dans la Vienne, (parcelles à 3-5 paires de feuilles) 5 à 15 pucerons par plante sont observés.

En Charente-Maritime, les infestations sont plus faibles.
La présence d'auxiliaires est également observée (syrphes, coccinelles).

A surveiller. Rappelons que la nuisibilité réelle des pucerons est en général très faible et que les seuils d'intervention à retenir sont :

- 30 à 50 pucerons par plante jusqu'au stade 5 paires de feuilles ;

- 50 à 100 au delà de ce stade jusqu'au stade bouton étoilé.

La prise en compte de l'action des auxiliaires et de la vitesse de croissance de la culture est indispensable avant de prévoir une intervention ; celle-ci ne pourrait s'envisager qu'en dehors de la présence d'abeilles (de préférence le soir) en application des dispositions réglementaires en vigueur (J.O. du 30 mars 2004, voir bulletin du 7 avril).

MAÏS : Stade 3 à 6 feuilles

Sésamie

En **Charente-Maritime**, des captures sont notées dans la moitié des piéges (et notamment à Angoulins) ; le vol n'a pas commencé en Charente.
Les résultats des sondages larvaires à l'automne avaient montré une légère progression des infestations (voir bulletin du 22/10/03). Ces résultats sont un élément important pour définir une stratégie de lutte dont l'objectif est de limiter les **pertes de pieds dues aux attaques de première génération**.

On distingue :

- les zones à risque élevé : Ouest et Sud Charente-Maritime, quart Nord Ouest et Centre Charente ;

- les zones à risque moyen où la sésamie est présente de façon irrégulière : Est Charente-Maritime et Nord Est de ce département (limite Vendée), Sud-Est Charente, Sud Deux-Sèvres.

Les périodes d'intervention sont définies comme suit :

***- Zones à risque élevé** : 1ère intervention à demi-dose du 5 au 8 juin ;*

***- Zones à risque moyen** : Intervenir en présence de pieds de ponte, surveiller en priorité les parcelles les plus exposées (semis tardifs, cultures dérobées...) ; si le stade 7-8 feuilles est dépassé lors de l'observation des pontes intervenir en une application à pleine dose du 14 au 16 juin.*

Dans les zones à risque moyen, éviter les traitements systématiques (notamment en sud Deux-Sèvres où la présence du ravageur est faible et limitée à un nombre restreint de parcelles).

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant maïs ; éviter les traitements aux heures les plus chaudes.

Les dates indiquées pourront être légèrement modifiées selon l'évolution des conditions climatiques (voir bulletin du 03 juin).

COLLECTE DES EMBALLAGE VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES : 01 au 04 juin 2004

Une collecte **gratuite** est organisée la semaine prochaine, de nombreux sites sont à votre disposition (coopératives et négociants).

Recommandations précises

Attention, vous devez prendre plusieurs précautions avant de donner vos déchets à votre coopérative ou votre négociant ! Seront acceptés uniquement :

- Les bidons vides plastiques ;
- Ayant contenu des produits phytosanitaires exclusivement ;
- Correctement rincés et égouttés.

Les autres types de bidons vides sont refusés.

Pour les bidons de 25 litres maximum, les bouchons seront récupérés, à part. Pour les gros bidons, supérieurs à 25 l, les bouchons doivent être laissés sur les bidons.
Une attestation de remise d'emballage vide sera remise à chaque agriculteur rapportant des bidons vides, afin de prouver la participation à l'opération.